

Microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D

USAGE INDUSTRIEL

Pour supprimer les moisissures sur les enduits de peinture dans les applications commerciales

GARANTIE :

Chlorothalonil 40,4%

Ce produit contient du 4,4-diméthylloxazolidine à raison de 0,077% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT : CAUSE DES DOMMAGES AUX YEUX

N° D'HOMOLOGATION, **18965**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **18,9 litres à 113,9 litres**

Syngenta protection des cultures Canada, inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
(519) 836-5665

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner. □□

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. □□

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de réaction allergique : Consulter immédiatement un médecin pour obtenir un traitement par des antihistaminiques, des crèmes stéroïdiennes et/ou des stéroïdes systémiques.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

Prendre les précautions qui suivent pour la manipulation et l'emploi du microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D.

Éviter tout contact avec les yeux.

Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D peut causer des lésions aux yeux. Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran oculaire pendant la manipulation du produit. Voir les directives de Premiers soins.

Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Voir les directives de Premiers soins.

Ne pas ingérer. Éviter d'inhalé le brouillard de pulvérisation.

NOTE : Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D peut produire des réactions allergiques temporaires caractérisées par la rougeur des yeux, une légère irritation des bronches et une rougeur ou une éruption sur les zones de peau exposées. Les personnes qui développent une réaction allergique doivent consulter un médecin.

Voir les directives de Premiers soins.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Porter des lunettes antiéclaboussures ou un écran oculaire pour se protéger les yeux pendant la manipulation du microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D. Utiliser une crème écran protectrice sur les zones de peau exposées.

Porter des gants et des vêtements protecteurs pendant la manipulation ou l'emploi du microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D afin de limiter le plus possible le contact avec la peau.

Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation – porter un respirateur si nécessaire. Nettoyer les vêtements extérieurs s'ils ont été exposés aux poussières ou à un déversement. Jeter les chaussures qui ne peuvent être décontaminées.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les lacs, les cours d'eau et les étangs.

ENTREPOSAGE

Entreposer le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart du feu, des flammes nues et des autres sources de chaleur. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit peut se figer ou se stratifier s'il est exposé à des températures inférieures à son point d'écoulement. Le cas échéant, laisser le contenant se réchauffer à la température ambiante et bien mélanger avant l'utilisation. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou l'élimination des déchets.

ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements

ÉLIMINATION DU CONTENANT

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

MODE D'EMPLOI

Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D est un microbiocide à large spectre d'activité destiné à l'élimination des moisissures. Son haut niveau d'activité fournit d'excellentes caractéristiques de rendement contre le développement de moisissures dans les peintures émulsion au latex intérieures et extérieures et dans les peintures à base de solvants. Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D possède plusieurs propriétés importantes dans la fabrication de peintures résistantes aux moisissures :

- Solubilité extrêmement faible dans l'eau
- Faible tension de vapeur
- Particules de petite taille
- Excellente stabilité du pH

Peintures émulsion au latex extérieures et intérieures – Pour les peintures extérieures, utiliser de 1,0 à 2,0 litres par 100 litres. Pour les peintures intérieures, utiliser de 0,5 à 1,0 litre par 100 litres.

Peintures à base de solvants – Utiliser de 1,0 à 2,3 litres par 100 litres.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION du microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D

Peintures émulsion au latex

Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D est une dispersion aqueuse à 40,4 % de chlorothalonil actif. Il peut être ajouté dans la formulation de la peinture au stade du broyage des pigments, pendant ou après la détente, ou encore, ajouté au produit fini.

En général, de 1,0 à 2,0 litres du microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D par 100 litres de peinture extérieure suffisent à procurer une suppression efficace des moisissures sur les enduits de peinture. Dans les endroits où les moisissures posent des problèmes extrêmes, comme sur la côte ouest, on recommande d'utiliser jusqu'à 2,0 litres de produit. Les doses de 0,5 à 1,0 litre sont efficaces dans la peinture au latex intérieure. Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D, lorsqu'il est utilisé à la dose recommandée, peut être utilisé dans les peintures appliquées sur les surfaces qui n'entrent pas en contact avec les aliments dans les usines de production alimentaire.

Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D est compatible avec les peintures au latex contenant de l'oxyde de zinc. Il peut être utilisé dans les acryliques non modifiés ou modifiés aux

alkydes, dans les peintures vinylics au latex ou les peintures d'acétate de polyvinyle au latex.

Si on utilise un revêtement préservateur de contenant en combinaison avec le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D, on doit d'abord en vérifier la compatibilité avec le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D. Selon nos études, certains revêtements préservateurs de contenant semblent réagir avec le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D et produire un jaunissement à l'intérieur du contenant.

Peintures extérieures à base de solvants

Le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D peut être utilisé pour aider à protéger des moisissures les revêtements extérieurs à base de solvants, à raison de 1,0 à 2,3 litres par 100 litres. La dispersion se fait rapidement pendant le stade du broyage des pigments. Dans le cas des peintures au latex, on peut utiliser de l'oxyde de zinc de concert avec le microbiocide pour peinture Tuffcide N-40-D.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))